



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

IUT

Question orale n° 1041

Texte de la question

M. Jean-Claude Perez appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur le développement de l'IUT de Perpignan sur les sites de Carcassonne et de Narbonne. Ce développement se traduirait par l'ouverture de deux départements supplémentaires prévus par le projet de contrat quadriennal 1999-2002 de l'université de Perpignan. Cette université a présenté en ce sens un projet de département « carrières sociales, hôtellerie et tourisme » sur le site de Carcassonne, et ce, à la grande satisfaction des élus, qui avaient déjà fait connaître leur accord de principe sur les financements des équipements nécessaires. Ce projet est en effet en parfaite adéquation avec la vocation d'une ville axée sur le tourisme et comptant deux monuments classés au patrimoine mondial par l'Unesco. En conséquence, il lui demande de lui faire connaître la procédure et le calendrier de mise en place de l'ouverture de ce nouveau département sur le site de Carcassonne.

Texte de la réponse

Mme la présidente. M. Jean-Claude Perez a présenté une question, n° 1041, ainsi rédigée:

«M. Jean-Claude Perez appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur le développement de l'IUT de Perpignan sur les sites de Carcassonne et de Narbonne. Ce développement se traduirait par l'ouverture de deux départements supplémentaires prévus par le projet de contrat quadriennal 1999-2002 de l'université de Perpignan. Cette université a présenté en ce sens un projet de département «carrières sociales, hôtellerie et tourisme» sur le site de Carcassonne, et ce, à la grande satisfaction des élus, qui avaient déjà fait connaître leur accord de principe sur les financements des équipements nécessaires. Ce projet est en effet en parfaite adéquation avec la vocation d'une ville axée sur le tourisme et comptant deux monuments classés au patrimoine mondial par l'Unesco. En conséquence, il lui demande de lui faire connaître la procédure et le calendrier de mise en place de l'ouverture de ce nouveau département sur le site de Carcassonne.»

La parole est à M. Jean-Claude Perez, pour exposer sa question.

M. Jean-Claude Perez. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, ma question concerne le développement de l'institut universitaire de technologie sur le site de Carcassonne dans le cadre du schéma prévisionnel U 3 M. Ce développement se traduirait par l'ouverture d'un département supplémentaire inscrit dans le projet de contrat quadriennal 1999-2002 de l'université de Perpignan.

Cette université a présenté en ce sens un projet de département «carrières sociales» sur le site de Carcassonne, et ce à la grande satisfaction des élus, qui avaient déjà fait connaître leur accord de principe sur le financement des équipements nécessaires.

Cette création aurait par ailleurs l'avantage de rejoindre les préoccupations que vous aviez exprimées lors de la séance des questions au Gouvernement du mercredi 15 décembre, durant laquelle vous aviez notamment déclaré qu'un effort particulier serait fait en faveur des villes moyennes concernant l'implantation de nouveaux départements d'IUT, dans la mesure où l'impact sur l'économie locale y est immédiatement perceptible.

Cependant, et en dépit de votre volonté affichée de faire avancer ce dossier, des incertitudes pèsent encore sur

la date définitive d'ouverture. Je vous demande donc d'y mettre fin et de nous faire connaître la procédure et le calendrier de mise en place concernant l'ouverture de ce nouveau département sur le site de Carcassonne. Mme la présidente. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. M. Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. Monsieur le député, comme vous le savez, j'ai été très attentif au développement des instituts universitaires de technologie, notamment ceux du Languedoc-Roussillon et plus particulièrement celui de Perpignan, et au fait qu'ils devaient désormais s'organiser en réseau.

A plusieurs occasions, vous m'avez fait part de votre préoccupation concernant le développement d'un IUT dans le département de l'Aude et je vous ai dit mon complet accord avec l'idée que des antennes de l'IUT de Perpignan puissent s'établir dans l'Aude. Dans le cadre de ce dialogue, une demande de création d'un département sur le site de Carcassonne, orienté sur l'hôtellerie et le tourisme, m'a été adressée. Les procédures doivent être suivies. La commission s'est réunie, m'a donné un avis technique, et j'ai décidé de donner un avis favorable à l'ouverture de ce département. Elle est prévue pour la rentrée 2001. Le dossier, en effet, n'était pas tout à fait complet. Les choses, je crois, se passent à la fois dans la rigueur administrative, à laquelle je suis attaché, et avec le souci de développer cette région, qui en a bien besoin.

Mme la présidente. La parole est à M. Jean-Claude Perez.

M. Jean-Claude Perez. Je vous remercie, monsieur le ministre, au nom des élus du département, pour cette réponse concrète.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Perez](#)

Circonscription : Aude (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 1041

Rubrique : Enseignement technique et professionnel

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 mars 2000, page 1526

Réponse publiée le : 15 mars 2000, page 1845

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 13 mars 2000